

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 61 (1981)
Heft: 3

Artikel: La commission de l'énergie de la Chambre de commerce internationale
Autor: Baumberger, Heinz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La commission de l'énergie de la Chambre de Commerce internationale

La Chambre de commerce internationale (CCI), dont le siège est à Paris, est l'organisation faîtière de 55 Chambres de commerce nationales de pays de l'Ouest d'économie de marché. Elle unit et représente pour ainsi dire l'**économie privée** sur le plan international. Elle constitue à la fois un forum pour l'échange des opinions et des expériences entre les membres et un interlocuteur important tourné vers l'extérieur, vers les institutions et les organisations internationales.

Dans le cadre de ses multiples tâches qu'exécutent essentiellement des commissions spéciales, la CCI a créé en automne 1980 une nouvelle **commission** indépendante de l'**énergie** et a désigné, comme président, M. Michael Kohn, ingénieur diplômé qui occupe en Suisse une position prépondérante dans l'économie énergétique en tant que président de Motor-Columbus SA et présida également la Commission fédérale pour la conception globale de l'énergie (GEK) instituée par le Conseil fédéral. La forte **présence de la Suisse** dans cette commission se manifeste d'autant plus qu'un autre représentant de premier plan de l'économie suisse en est membre, M. Pierre Borgeaud, ingénieur diplômé, président de la direction du groupe Sulzer Frères SA.

La création de la commission de l'énergie de la CCI reflète les problèmes énergétiques de plus en plus aigus des années 70 dans tous les pays du monde. La CCI a donc placé son congrès annuel tenu à Lisbonne en automne 1980 sous le thème : **l'énergie, un défi pour l'entreprise** et a chargé la commission créée à cette occasion de l'étude des aspects les plus divers qui en résultent pour l'économie privée. Le congrès prit en outre une résolution engageant tant les propres membres de la CCI que les gouvernements et les organisations internationales à jouer un rôle actif et constructif dans les questions énergétiques. Les **tâches** de la nouvelle commission de l'énergie de la CCI furent ainsi spécialement soulignées :

- « - susciter parmi les membres de la CCI et tous autres utilisateurs industriels d'énergie une prise de conscience accrue de leurs responsabilités à l'égard :
- des économies d'énergie y compris l'utilisation plus rationnelle de celle-ci,
- des investissements dans les sources d'énergie de substitution,
- de la recherche/développement dans le domaine énergétique,

- devenir un partenaire de plus en plus valable dans le dialogue sur l'énergie, en soumettant les vues des milieux d'affaires mondiaux, par l'intermédiaire de la CCI, aux différents gouvernements dès le stade où s'élaborent les politiques gouvernementales et intergouvernementales

- servir de lieu de rencontre pour les membres de la CCI représentant les producteurs et les consommateurs, l'industrie énergétique et les usagers industriels, afin de concilier les différents points de vue et de contribuer à des solutions constructives, notamment sur les aspects internationaux du défi énergétique. »

Forte de ce cahier des charges, la commission de l'énergie a immédiatement entrepris ses travaux et les comités nationaux ont entretemps désigné leurs représentants. La largeur et la diversité du spectre des membres de la commission sont uniques. Ils proviennent non seulement des industries les plus diverses mais aussi des milieux de producteurs d'énergie et de consommateurs industriels, tant des pays industrialisés de l'Ouest que des pays en voie de développement orientés vers les économies de marché, prémisses indispensables pour un dialogue fructueux et constructif au sein de la commission de l'énergie.

Le déséquilibre monétaire : une certaine incertitude

Contrairement à ce que l'on craignait à la fin de l'année 1973, l'énorme déséquilibre monétaire engendré par l'augmentation des prix du pétrole n'a pas conduit à l'engorgement ou à la paralysie des échanges commerciaux et financiers. Jusqu'à présent, les techniques du recyclage des capitaux ont permis d'éviter une crise majeure. Mais la croissance ininterrompue de la pyramide de l'endettement et du crédit internationaux pourrait se heurter à des limites. A la fin de l'année 1979, l'endettement net des pays importateurs de pétrole envers les pays de l'OPEP atteignait 200 milliards de dollars, dont une grande partie - selon le professeur Oppenheimer - à travers les canaux bancaires privés. « Il existe une certaine incertitude quant à la capacité du système à continuer un endettement à ce rythme sans aboutir à d'importantes difficultés pour les États emprunteurs ou à des refus de la part des institutions financières. »

Comment mieux utiliser l'énergie

dans votre entreprise



L'ES.22 : LA TERREUR DES GASPIS

Vous allez peut-être croire qu'il s'agit encore d'un de ces gadgets inutiles et coûteux ou d'une invention née des lubies d'un vague inventeur. Mais non, cette fois, il s'agit d'une invention sérieuse, l'économiseur d'essence anti-pollution ES.22 créée par Albert PELLERIN, un professionnel de l'automobile, qui a déjà mis au point un certain nombre d'inventions dans ce domaine.

Il serait tout d'abord nécessaire de rappeler son principe de fonctionnement :

L'ES.22 se présente sous la forme d'un dé à coudre. Placé dans la tubulure d'admission, sous le carburateur, il engendre des tourbillons augmentant la vitesse de passage du mélange air-essence, et fait subir à ce mélange un brassage énergétique qui l'homogénéise, d'où une combustion totale et la suppression des imbrûlés. Cet économiseur permet ainsi de réaliser une économie d'essence de l'ordre de 10 à 20 % et de réduire de plus de 40 % le taux de pollution par le monoxyde de carbone des gaz d'échappement.

Certes, nous avons pu constater que l'ES.22 avait progressé sur le marché français, puisqu'il équipe maintenant plus de 70 000 véhicules, et que des perspectives prometteuses s'offraient à lui vers d'autres marchés européens, (la Suisse, la Belgique et la Hollande importent l'ES.22 depuis quelques mois déjà) ; cependant, eu égard aux MILLIARDS DE FRANCS en devises qu'il pourrait faire épargner aux pays utilisant cet appareil, chaque année, si son utilisation était généralisée, cela nous donnerait un énorme ballon d'oxygène et permettrait au niveau des entreprises une plus grande maîtrise des frais croissants liés à l'Énergie et donc une meilleure trésorerie.

L'on peut se demander alors pourquoi on boude une invention aussi intéressante et aussi avantageuse pour les automobilistes, surtout quand on sait que ses performances aussi bien en matière d'économie d'essence qu'en matière de pollution, ont été attestées par des sommités en ce domaine (Ministères, Bureau Veritas, Laboratoires Officiels Européens).

Cet appareil d'un coût raisonnable et d'une pose facile, devrait rencontrer la faveur DE TOUS, car il possède des qualités indéniables.

Souhaitons que, l'ES.22 rencontre la compréhension de tous les Automobilistes et trouve de plus en plus d'utilisateurs, puisqu'il contribue à faire économiser du carburant tout en assainissant l'air que nous respirons quotidiennement.

ECONOMISEUR D'ESSENCE ANTI-POLLUTION

ES 22

DIFFUSION

10 à 20 % d'économie

Attestés par : les Particuliers, Sociétés,
Administrations, Laboratoires, Ministères,
Bureau VERITAS, etc.

35, rue Lambrechts, 92400 Courbevoie

Tél. 788.47.93

Les efforts pour la promotion des **économies d'énergie** furent reconnus comme l'une des tâches les plus urgentes et aussi les plus prometteuses. Déjà, au cours de la première réunion du printemps 1981, la commission a envisagé un projet de conservation de l'énergie.

Les membres doivent être motivés dans l'idée de concentrer leurs forces dans la même direction par l'identification et la propagation d'exemples concrets et frappants de tentatives de conservation couronnées de succès. Dans certaines circonstances, divers membres de la CCI peuvent ainsi disposer d'expériences concrètes et les mettre en valeur. Par ailleurs, les entreprises ont ainsi l'occasion de démontrer l'esprit d'initiative et de responsabilité qu'elles déploient en la matière ; vu les tendances largement répandues vers les interventions étatiques, cet effet secondaire est absolument nécessaire et rejoint la philosophie économique de la CCI quant à l'efficacité des forces du marché. Certaines de ces études de cas, comme celles sur les cimenteries et l'industrie chimique, ont déjà été identifiées et présentées lors de la réunion de juin de la commission. Le congrès, organisé par l'AIE en avril de cette année à Berlin sur les nouvelles technologies de conservation, constitue aussi une riche source de renseignements.

D'autres projets de la commission de l'énergie ont trait aux questions de l'offre énergétique, soit à la façon de résoudre le problème de la **substitution** hautement nécessaire du **pétrole** et du rôle à jouer par les divers agents énergétiques. Dans cet ordre d'idées, on prépare une résolution relative au rôle important du **charbon** et de l'**énergie nucléaire**. Conformément à la procédure usuelle de la CCI, les divers comités nationaux seront consultés et auront aussi à se prononcer.

Le problème de l'efficacité de la **fiscalité et autres mesures étatiques** intéresse particulièrement la CCI. Il s'agit de savoir si de telles mesures ont encouragé ou entravé la conservation de l'énergie et la substitution du pétrole, quelles dépenses leur sont liées et quelles conclusions générales on peut en tirer.

Outre l'étude des projets précités, il faut relever les **contacts** qui ont été pris entretemps avec d'autres **institutions**, avant tout **internationales**. Des relations sont en train d'être établies avec la Conférence mondiale de l'énergie, qui groupe essentiellement les producteurs d'énergie, en vue de coordonner, s'il y a lieu, les travaux. De plus, des négociations ont été engagées avec des représentants de l'ONU et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

La visite à Vienne du président de la commission de l'énergie, M. Michael Kohn, et du secrétaire général de la CCI, M. Carl-Henrik Winquist, a permis un contact important avec le secrétaire général de l'OPEP, M. René G. Ortiz, au cours duquel des questions intéressant les deux parties ont été traitées.

Le travail de la commission de l'énergie commence aussi à développer ses effets au sein de la CCI. Ainsi la commission Est/Ouest – une commission qui s'occupe des Chambres de commerce des pays de l'Est à économie planifiée – a consacré deux sessions au problème énergétique et a traité de thèmes intéressant les deux parties, tels la conservation de l'énergie, l'énergie nucléaire, le charbon et les transports d'énergie à longue distance. Des représentants de l'URSS et de la Hongrie y ont échangé leurs points de vue avec ceux de la commission de l'énergie de la CCI.

En un temps relativement court, la commission de l'énergie de la CCI a ainsi abordé, sans retard, un grand nombre de problèmes et elle s'emploiera à trouver rapidement des solutions valables au défi énergétique mondial.

Production potentielle mondiale d'énergie primaire (*)

RESSOURCES(**)	1972	1985	2000	2020
Charbon	66	115	170	259
Pétrole	115	216	195	106
Gaz	46	77	143	125
Énergie nucléaire	2	23	88	314
Énergie hydraulique	14	24	34	56
Pétrole et gaz non classiques ..	0	0	4	40
Énergie renouvelable, énergie solaire et géothermique, biomasse	26	33	56	100
TOTAL	269	488	690	1000

(*) Source : Conférence mondiale de l'énergie (Commission de conservation).

(**) En Exajoule année : 1 Exajoule (EJ) = 10¹⁸ Joules = 22,7 millions de Tonnes équivalent pétrole.

Ces chiffres, calculés par la Commission de conservation de la Conférence mondiale de l'énergie, supposent que l'augmentation moyenne de la consommation ne dépasse pas 2,7 pour cent par année jusqu'en 2020. Au cours des cinquante dernières années, le taux de croissance de la consommation d'énergie était de 4,1 pour cent, et de 4,3 pour cent entre 1960 et 1975.

Quelles mesures politiques ? Augmenter les prix

Comment obtenir des consommateurs d'énergie à tous les niveaux qu'ils modèrent leur demande ? Pour M. Hans L. Schmid, Chef de l'État-major de la commission suisse de la conception globale de l'énergie, les moyens d'y parvenir sont aussi limités qu'évidents : « Tout le monde utilise de l'énergie ; tout le monde, par conséquent, peut économiser l'énergie. Des économies d'énergie ne seront possibles que si la population non seulement est convaincue mais aussi agit pour économiser l'énergie. La méthode la meilleure et la plus efficace de persuader les consommateurs est l'augmentation des prix. Des mesures gouvernementales, telles que l'information et l'éducation, risquent de perdre beaucoup de leur efficacité si elles ne sont pas étayées de politiques de prix adéquates. (...) Il est inquiétant de voir que, dans nombre de pays, on semble compter davantage sur les interventions gouvernementales, y compris le contrôle des prix, que sur le mécanisme du marché » (Lisbonne, Conférence de l'énergie de la CCI, novembre 1980).